



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poursuite des sessions de vaccination des 12-17 ans - 1^{ère} et 2^{ème} injection

Saint-Pierre le 2 août 2021

Les prochaines sessions de vaccination pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans (1^{ère} et 2^{ème} injection) se dérouleront selon les modalités suivantes :

- **À Saint-Pierre :**
 - 1^{ère} injection, le jeudi 5 août de 13h00 à 14h30 au CHFD.
 - 2^{ème} injection, le jeudi 05 août de 13h00 à 14h30 au CHFD. Cette session s'adresse aux jeunes qui n'ont pas pu être présents lors de la session du 29 juillet.
 - 2^{ème} injection, le mardi 10 août de 13h00 à 14h30. Cette session s'adresse aux jeunes auxquels la première dose a été délivrée le 15 ou le 20 juillet.
 - 2^{ème} injection, le mercredi 18 août de 13h00 à 14h30. Cette session s'adresse aux jeunes auxquels la première dose a été délivrée le 28 juillet.
 - 2^{ème} injection, le jeudi 26 août de 13h00 à 14h30. Cette session s'adresse aux jeunes qui auraient bénéficié d'une première injection le 5 août.

- **À Miquelon :**
 - 1^{ère} injection, le mercredi 11 août. Les familles sont invités à prendre rendez-vous au préalable auprès de l'antenne de la CPS à Miquelon au 41 68 45.
 - 2^{ème} injection, pour les jeunes dont la première dose a été délivrée le 15 ou le 22 juillet dernier. Les familles sont invités à prendre rendez-vous au préalable auprès de l'antenne de la CPS à Miquelon au 41 68 45.

Les documents suivants devront être présentés à l'entrée des établissements :

- carte d'assuré social du parent
- pièces d'identité du parent et du ou des mineur(s)
- fiche de renseignement et formulaire d'autorisation parentale à remplir (modèles téléchargeables [ici](#), qui seront également disponibles sur place)

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon